



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Addis Abéba le 19 décembre 2011:** Le Département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine (UA) et le Secrétariat de la Ligue des États arabes (LEA) ont tenu une réunion consultative au siège de l'UA à Addis Abéba, le 19 décembre 2011. La réunion était co-présidée par l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, et l'Ambassadeur Samir Al Kassir, sous-Secrétaire général de la Ligue des États arabes pour la Paix et la Sécurité.

La réunion a été rehaussée par la présence du Président de la Commission de l'UA, Dr Jean Ping, qui a appelé à davantage d'efforts pour renforcer la coopération entre l'UA et la LEA dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi que dans le secteur économique, soulignant tout à la fois le caractère pionnier et la nature unique du Partenariat stratégique afro-arabe en ce qui concerne le commerce mondial.

La réunion s'est tenue dans le contexte des conclusions du Sommet afro-arabe à Syrte, en Libye, en octobre 2010, et de la réunion conjointe inaugurale entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le Conseil de paix et de sécurité de la LEA, tenue au Caire, les 18 et 19 décembre 2010.

La réunion a permis aux deux parties de procéder à un échange de vues sur les situations de crise et de conflit, à savoir la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le conflit israélo-arabe. Les deux parties ont salué les efforts en cours pour trouver des solutions durables aux crises au Soudan et en Somalie, et ont échangé sur la meilleure façon de renforcer la coordination entre leurs actions respectives dans ces domaines.

Sur le Soudan et le Soudan du Sud, les deux parties ont souligné la nécessité d'accélérer les efforts en vue du règlement des aspects encore pendants des arrangements post-sécession, conformément au principe fondamental convenu de deux États viables, vivant en paix l'un avec l'autre, et se soutenant mutuellement.

Sur la Somalie, les deux parties ont salué les vaillants efforts de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et exhorté les dirigeants et les acteurs politiques somaliens à honorer pleinement et de façon diligente leurs engagements en vue de parvenir à une réconciliation rapide et effective et à une paix durable dans leur pays. Elles ont également décidé de travailler étroitement ensemble pour assister le Gouvernement fédéral de transition (TFG) pour lui permettre de

mener effectivement à bien les tâches de la transition et de faire face aux défis politiques, sécuritaires et humanitaires de l'heure.

Sur le conflit israélo-arabe, les deux parties se sont félicitées des initiatives de la Ligue arabe en vue d'une solution juste et globale, y compris la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien et la libération de tous les territoires arabes occupés, sur la base des frontières du 4 juin 1967, y compris les hauteurs du Golan syrien et les territoires du sud du Liban. Elles ont réitéré l'appui de leurs États membres à l'effort palestinien visant à obtenir le statut d'État membre auprès de l'Organisation des Nations unies.

Sur la coopération, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer leur coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité, en particulier, et dans d'autres domaines d'intérêt commun, en général. Dans ce contexte, elles attendent avec intérêt la tenue de la 2<sup>ème</sup> réunion conjointe du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et du Conseil de paix et de sécurité de la LEA, prévue à Addis Abéba, en 2012.

Sur la mobilisation des ressources, les deux parties ont reconnu l'importance cruciale que revêt le déploiement d'efforts conjoints en vue de la mise en œuvre effective des activités convenues dans le Plan d'action conjoint de Syrte. À cet égard, les deux parties ont convenu de l'urgence qu'il y a à s'accorder sur les modalités concrètes d'opérationnalisation du Mécanisme afro-arabe d'appui aux efforts de maintien et de consolidation de la paix des deux organisations, comme énoncé au paragraphe 15 de la Stratégie sur le Partenariat.

Les deux parties ont convenu de se réunir alternativement, en tant que de besoin, à Addis Abéba et au Caire.